



**PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM
LE 15 NOVEMBRE 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 15 NOVEMBRE 2021 à 19h30 à laquelle sont présents; Sonia Roberge, Steve Roy, Michel Blondin, Éric Pariseau, Sylvie Turcotte, Cathy Bishop, conseillers. Formant quorum sous la présidence du maire, M Serge Tremblay.

Mme Louise Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

L'assemblée est ouverte au public en respectant les normes sanitaires ainsi que la distanciation.

Il est proposé par Michel Blondin et appuyé par Sonia Roberge d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 4 octobre 2021, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption. Proposé par Steve Roy et appuyé par M Sylvie Turcotte.

Il est proposé par Éric Pariseau et appuyé par Cathy Bishop et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de factures à partir de la liste fournie par la secrétaire au montant de 68 986, 72 \$ incluant les salaires des employés.

2021-11-001 RÉSOLUTION - Pro-Maire

Il est proposé par Steve Roy et appuyé par Sonia Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner le conseiller Michel Blondin à titre de Pro-Maire pour remplacer le maire en cas d'empêchement de celui-ci.

2021-11-002 RÉSOLUTION – Autorisation de signature compte Desjardins

Il est proposé par Sylvie Turcotte et appuyé par Éric Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE Messieurs Serge Tremblay et Michel Blondin soit ajoutés comme signataires autorisés pour la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

2021-11-003 RÉSOLUTION – Représentant Bibliothèque

Il est proposé par Steve Roy et appuyé par Sylvie Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Sonia Roberge comme élue représentant la bibliothèque municipale.

2021-11-004 RÉSOLUTION – Représentant du loisir/Comité récréatif de N.D.H Inc.

Il est proposé par Steve Roy et appuyé par Éric Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Sylvie Turcotte comme élue représentant du loisir / comité récréatif N.D.H Inc.

2021-11-005 RÉSOLUTION – Représentant du comité de développement de Notre-Dame-de-Ham

Il est proposé par Sylvie Turcotte et appuyé par Éric Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Steve Roy comme élu représentant du Comité de développement de Notre-Dame-de-Ham.

2021-11-006 RÉSOLUTION – Représentant des questions familles / ainés (RQF-A)

Il est proposé par Michel Blondin et appuyé par Steve Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Cathy Bishop comme élue représentant des questions familles / ainés (RQF-A).

2021-11-007 RÉSOLUTION – Représentant du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Il est proposé par Steve Roy et appuyé par Sylvie Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M Serge Tremblay comme élu représentant du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

2021-11-008 RÉSOLUTION – Désignation représentant de Notre-Dame-de-Ham à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts

Il est proposé par Sylvie Turcotte et appuyé par Steve Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M Serge Tremblay, Maire et M Éric Pariseau, conseiller pour siéger sur le CA de la Régie intermunicipale d'incendie des Trois Monts, dont la prochaine réunion se tiendra le 18 novembre 2021 à 19 h 00 au centre communautaire de Ham-Nord.

2021-11-009 RÉSOLUTION – Représentant à Pêche Nicolet

Il est proposé par Steve Roy et appuyé par Sonia Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Michel Blondin comme élu représentant au conseil d'administration de Pêche Nicolet à titre d'administrateur coopté.

2021-11-010 RÉSOLUTION – Représentant conseil jeunesse (CJA)

Il est proposé par Sylvie Turcotte et appuyé par Éric Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Arthabaska met en place un conseil jeunesse (CJA) sur son territoire pour la quatrième année;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité est invitée à nommer un participant pour la représenter et de devenir le porte-parole des jeunes de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal s'engage à le soutenir dans ce travail et à l'inviter occasionnellement lors des séances afin de présenter l'avancement des travaux du CJA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé de nommer Camila Montoya à titre de représentant de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham ayant pour mandat de siéger sur le conseil jeunesse de la MRC et de contribuer aux travaux du CJA dans l'intérêt de l'ensemble des jeunes citoyens et citoyennes et ce pour la période 2021-2022

2021-11-011 RÉSOLUTION – Arbres Canada

Il est proposé par Michel Blondin et appuyé par Sylvie Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande de financement à Arbres Canada dans le fonds Communauté formid'arbres afin d'ajouter un îlot de verdure dans le parc Gilles Pépin à Notre-Dame-de-Ham. Mme Geneviève Boutin, chargée de projets, est nommée responsable du dépôt de la demande.

2021-11-012 RÉSOLUTION DATES ET HEURES DES SÉANCES DU CONSEIL 2022

Il est proposé par Éric Pariseau et appuyé par Sylvie Turcotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de fixer les dates et heures des séances de conseil pour 2022 tel que suit :

10 janvier 2022 à 19h30

7 février 2022 à 19h30

7 mars 2022 à 19h30

4 avril 2022 à 19h30

2 mai 2022 à 19h30

6 juin 2022 à 19h30

11 juillet 2022 à 19h30

8 août 2022 à 19h30

12 septembre 2022 à 19h30

11 octobre 2022 à 19h30 (mardi à cause du congé de l'action de grâce du lundi le 10 octobre)

7 novembre 2022 à 19h30

5 décembre 2022 à 19h30

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le(a) soussigné, QUE :

CONSIDÉRANT QUE, selon l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

EN CONSÉQUENCE; Il est proposé par Éric Pariseau et appuyé par Sylvie Turcotte,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham pour l'année 2022. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19h30 : sauf pour le MARDI 11 octobre étant donné le congé de l'action de grâce le lundi 10 octobre.

10 janvier 2022, 7 février 2022, 7 mars 2022, 4 avril 2022, 2 mai 2022, 6 juin 2022, 11 juillet 2022, 8 août 2022, 12 septembre 2022, 11 octobre 2022, 7 novembre 2022, 5 décembre 2022

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

M Serge Tremblay, Maire

Par la présente, la secrétaire d'assemblée certifie qu'il y a des fonds et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Sonia Roberge et appuyée par Cathy Bishop et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19H50).

En signant le procès-verbal, le président de l'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

M Serge Tremblay, Maire

Mme Louise Côté
Directrice générale, secrétaire-trésorière